

LIAISON HYDROÉLECTRIQUE ET PAR FIBRE OPTIQUE À KIVALLIQ

MÉMOIRE POUR LES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES EN VUE DU
BUDGET DE 2020

PRÉSENTÉ PAR :

KIVALLIQ INUIT ASSOCIATION ET ANBARIC DEVELOPMENT PARTNERS
AU

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES



A. Recommandations présentées au Comité :

Recommandation 1 : Que le gouvernement du Canada investisse dans les interconnexions entre le sud du Canada et les territoires du Nord, en priorisant le projet **de liaison hydroélectrique et par fibre optique à Kivalliq** à titre de source d'énergie renouvelable pour remplacer les combustibles fossiles servant au chauffage et à la production d'énergie des collectivités, des entreprises et du secteur minier de la région.

Recommandation 2 : Que le gouvernement du Canada investisse dans l'implantation d'un service à large bande par fibre optique dans la région de Kivalliq, au Nunavut, grâce au projet **de liaison hydroélectrique et par fibre optique à Kivalliq**, qui améliorera la prestation de services publics et favorisera la croissance des collectivités, des entreprises et du secteur minier.

B. Brève description du projet de liaison hydroélectrique et par fibre optique à Kivalliq

La **liaison hydroélectrique et par fibre optique à Kivalliq** (le projet) prévoit la construction d'une nouvelle ligne de transport d'électricité aérienne entre le Manitoba et le Nunavut, qui desservira cinq collectivités de la région de Kivalliq ainsi que des sites miniers en exploitation et futurs dans cette région du Nord du Canada riche en minéraux. Plus important encore, grâce au projet, la région aura accès, pour la première fois, à des services Internet haute vitesse à large bande. En outre, une subvention de 1,6 million de dollars octroyée par l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) à la Kivalliq Inuit Association en février 2019 a permis d'accroître la faisabilité actuelle du projet et de commencer les travaux.

Le projet complétera et renforcera l'action pour le climat du Canada, tout en venant en aide au gouvernement du Nunavut et aux collectivités locales. Actuellement, l'énergie électrique du Nunavut provient essentiellement du diesel, qui émet de grandes quantités de gaz à effet de serre et est grandement subventionné. Investir cette subvention dans des infrastructures d'énergie propre créera une nouvelle plate-forme permanente d'énergie renouvelable dans la région et facilitera la croissance propre, surtout dans le secteur des ressources naturelles. Cette solution d'infrastructure réduira également les risques financiers à long terme encourus par le gouvernement du Canada. De plus, le fait d'implanter des services à large bande par fibre optique dans la région stimulera la croissance commerciale, améliorera la prestation de services gouvernementaux et aura d'autres retombées économiques à long terme pour les entreprises, les commerces et le secteur minier.

Le projet fera progresser les objectifs locaux, régionaux et nationaux en matière de politiques. Essentiellement, il aidera les collectivités et les mines à s'ajuster à la tarification fédérale du carbone, éliminera l'utilisation du diesel dans la production d'énergie de base et facilitera la conversion des systèmes de chauffage en systèmes hydroélectriques, pour une production énergétique fiable qui réduira les émissions de carbone. Il favorisera également le développement économique et permettra de mener des activités d'extraction minière supplémentaires dans l'Arctique. Le projet pourrait également ouvrir un nouveau marché à long terme à Manitoba Hydro et contribuer à atteindre les objectifs de développement du Nord de la province du Manitoba.

Sa structure financière pourrait ressembler à celle du projet de Wataynikaneyap Power du Nord de l'Ontario et bénéficier des services de la Banque de l'infrastructure du Canada. Le projet pourrait commencer ses activités commerciales en mars 2025. Pour que le projet puisse aller de l'avant, la Kivalliq Inuit Association souhaite obtenir l'appui du gouvernement fédéral en vue de devenir des partenaires financiers dans cette initiative d'infrastructure essentielle.

C. Vue d'ensemble du tracé préliminaire des interconnexions de la région de Kivalliq

Le projet servira de future « épine dorsale électrique » dans la région de Kivalliq; il fournira une énergie propre aux collectivités et répondra à la demande industrielle actuelle et future dans cette région riche en ressources du Nunavut (voir l'image 1 ci-dessous). Les promoteurs du projet prévoient actuellement une distance de transport totale de 1 200 km, allant de Gillam, au Manitoba, jusqu'à Baker Lake, au Nunavut. On prévoit une connexion à courant continu d'approximativement 600 km entre Gillam et Arviat, ainsi qu'une ligne de transport de courant alternatif d'approximativement 600 km entre les cinq collectivités ciblées et les mines adjacentes.

Ce tracé préliminaire pourrait changer considérablement au fil des discussions approfondies qu’auront Manitoba Hydro, les Premières Nations du Manitoba et les Inuits de Kivalliq sur le processus de développement.



Image 1 — Vue d’ensemble du tracé préliminaire

D. Premier coup d’œil du cheminement du projet

La Kivalliq Inuit Association et Anbaric Development Partners (Anbaric) ont signé, en juillet 2018, une première « proposition de coopération » et, en juillet 2019, un « protocole d’entente » sur le développement.

La Kivalliq Inuit Association a mené à bien d’importants travaux d’établissement d’un consensus. Le projet jouit de l’appui : 1) du premier ministre du Nunavut, l’honorable Joe Savikataaq; 2) de M. Bruno Pereira, président-directeur général de Qulliq Energy Corporation; 3) de l’ancien ministre des Services de la Couronne du Manitoba, l’honorable Cliff Cullen; 4) de M^{me} Aluki Kotierk, présidente de Nunavut Tunngavik Incorporated (la représentante légale des Inuits pour les droits et les négociations territoriales); 5) de M. Natan Obed, président de Inuit Tapiriit Kanatami; et 6) de la table ronde régionale de la baie d’Hudson, qui rassemble les membres des Premières Nations, des Inuits et des Dénés de la région, qui a adopté une résolution de soutien au projet.

Le travail actuel des consultants porte essentiellement sur la formulation d’hypothèses en matière de coûts, l’élaboration d’une stratégie d’octroi de permis et de construction et la préparation des discussions préalables avec les collectivités à l’automne 2019. Les promoteurs ont aussi entrepris un processus de diligence raisonnable avec la Banque de l’infrastructure du Canada et espèrent reprendre le dialogue avec le gouvernement du Canada à la suite de l’élection fédérale pour discuter des options de financement du projet.

L’objectif ultime est de conclure une entente de vente d’énergie entre le fournisseur, Manitoba Hydro, et les potentiels clients principaux, Qulliq Energy Corporation (QEC) et Agnico Eagle Mines, Ltd. Toutefois, pour que cela soit possible, le gouvernement du Canada devra d’abord accorder une subvention initiale au projet. Cette subvention améliorera le taux de rendement interne du projet et attirera donc les investissements privés d’Anbaric. Grâce à cette aide financière fédérale, QEC et Agnico pourront signer un accord d’exploitation avec une société de transmission à vocation particulière,

signature qui sera organisée et menée par l'organe de développement commercial de la Kivalliq Inuit Association, Sakku Investments Corporation et Anbaric.

Les futures entreprises minières pourront également signer un accord d'exploitation bilatéral avec cette entité ou avec Qulliq, dépendamment de la structure désirée. Il convient de noter que le câble à fibres optiques prévu constitue également une source de revenus à long terme pour le projet.

Voici les principales tâches que devra accomplir la Kivalliq Inuit Association et Anbaric dans les 12 prochains mois :

- terminer l'étude de faisabilité technique financée par CanNor ou un processus confirmant les aspects techniques et financiers du projet avant le 31 mars 2020;
- continuer les discussions avec Manitoba Hydro, QEC et Agnico Eagle Mines, Ltd, afin de signer des protocoles d'entente (PE) [considéré comme la première étape avant la signature des feuilles de modalités contraignantes à la fin de 2020];
- mener des activités de consultation exhaustives auprès des collectivités touchées;
- déposer les demandes de permis initiales à l'hiver 2019-2020 afin de lancer le processus d'octroi de permis;
- évaluer les possibilités de soutien fédéral, en entreprenant des discussions continues et ciblées avec Relations Couronne-Autochtones, Ressources naturelles Canada, Infrastructure Canada, Environnement et Changement climatique Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, le ministère des Finances Canada et la Banque de l'infrastructure du Canada.

E. Édification de la nation, réconciliation et promotion de la souveraineté de l'Arctique

Dans le cadre de son imminent cadre stratégique pour l'Arctique, le gouvernement du Canada élabore, en collaboration avec le gouvernement du Nunavut et la Kivalliq Inuit Association, une politique et un programme de dépenses qui pallieront les lacunes en infrastructures des collectivités et des industries du Nord. Le projet cadre avec les priorités fédérales, notamment avec les objectifs de développement économique, l'atténuation des changements climatiques, l'installation d'infrastructures à large bande dans les collectivités éloignées et la transition du Nunavut vers l'ère de la tarification du carbone.

Il fait également la promotion de la doctrine canadienne de la « souveraineté de l'Arctique ». Le raccordement des collectivités de Kivalliq au réseau du Manitoba fournira une énergie fiable et propre et stimulera le développement économique, surtout dans le secteur minier. La connectivité par fibre optique à grande vitesse dans la région est également essentielle au commerce et à la prestation de services gouvernementaux. Le projet contribuera à créer des collectivités fortes et prospères et à assurer une présence canadienne durable dans l'Arctique, élément essentiel de la sécurité globale du pays. Il accroîtra aussi l'influence des peuples autochtones dans le processus actuel de réconciliation, offrant aux Inuits une nouvelle place à la « table des discussions ».

F. Champions du projet

La Kivalliq Inuit Association approuve pleinement le projet au nom de ses membres et est la principale participante de son développement. Les entreprises minières espérant contrôler les coûts face à une hausse constante du prix du carbone ainsi que les villes de Churchill et de Gillam, potentiels centres de logistique pour la construction, souhaitent également remplacer le diesel par l'hydroélectricité durable grâce à ce projet. Manitoba Hydro et QEC ont d'excellentes raisons commerciales de le soutenir. Les intervenants du marché du travail et de l'environnement constatent aussi qu'il aura des retombées économiques et environnementales à long terme. Enfin, le gouvernement du Manitoba est également très intéressé à ce que le projet arrive à terme.

G. Calendrier

Les grandes étapes suivantes constituent un calendrier possible pour la mise en œuvre du projet :

- 1) Hiver 2019-2020 : PE préliminaires avec QEC, Manitoba Hydro et Agnico.
- 2) Décembre 2020 : Ingénierie détaillée ainsi que signature des feuilles de modalités contraignantes ou élaboration des ententes de ventes.
- 3) Décembre 2021 : Clôture financière et réalisation des activités d'approvisionnement.
- 4) 2022 à 2024 : Construction
- 5) Mars 2025 : Mise en service du projet

H. À propos des partenaires

La Kivalliq Inuit Association est un organisme entièrement élu qui représente les intérêts de tous les Inuits de la région de Kivalliq, défend leurs intérêts et applique les dispositions de l'Accord définitif du Nunavut. Elle a pour mission de représenter, équitablement et démocratiquement, les Inuits de la région de Kivalliq dans le développement, la protection, l'administration et la promotion de leurs droits et avantages à titre de peuple autochtone et de promouvoir leur bien-être économique, social, politique et culturel de génération en génération. Veuillez visiter le www.kivalliqinuit.ca (en anglais seulement) pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Anbaric développe et facilite le commerce de l'électricité du futur. Son partenaire financier est le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Privilégiant la transmission et l'énergie distribuée, Anbaric crée de nouvelles entités qui transforment d'anciens systèmes énergétiques en systèmes efficaces et résilients axés sur l'énergie propre. Veuillez visiter le www.anbaric.com (en anglais seulement) pour obtenir des renseignements supplémentaires.

I. Conclusion

La Kivalliq Inuit Association et Anbaric espèrent avoir l'occasion d'encadrer la mise en valeur du projet de **liaison hydroélectrique et par fibre optique à Kivalliq**. C'est, en fin de compte, au gouvernement fédéral que reviendra en grande partie la décision de donner suite au projet. Et cette décision repose majoritairement sur les considérations à long terme énumérées dans la présente consultation. Les besoins immédiats des Inuits de Kivalliq sont également importants : trois des cinq collectivités doivent remplacer leurs génératrices au diesel dans un délai restreint; les Nunavummiut sont impatients de remplacer les combustibles fossiles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, et la future tarification du carbone nuira aux économies déjà fragilisées des collectivités au Nunavut. Les principaux

investissements dans les infrastructures sont le seul moyen de créer une viabilité, une stabilité et une prospérité à long terme pour la région, tout en diminuant les émissions dans le but de lutter contre les changements climatiques.

Veillez visiter le www.kivalliqlink.com (en anglais seulement) pour obtenir des renseignements supplémentaires.